

SSIAP - 3 Chef de Service de Sécurité Incendie

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Former le personnel à la réglementation de sécurité en ERP et IGH
- Donner la compétence de :
 - Gérer un poste de sécurité
 - Diriger une équipe sécurité

PUBLIC CONCERNE

Personnel qui souhaite devenir chef de service de sécurité incendie

PRE-REQUIS

Pour se présenter à la formation, le stagiaire doit remplir l'ensemble des conditions suivantes :

- Diplôme de niveau 4 minimum (nb: ou validation des acquis de l'expérience)
- Ou diplôme ERP2 ou IGH2 avec 3ans d'expérience dans la fonction
- Ou S.S.I.A.P 2 avec 3 ans d'expérience dans la fonction

PROGRAMME

- Principes d'éclosion et de développement du feu
- Définir et appliquer la réaction au feu
- Reconnaître la typologie et le type de structure d'un bâtiment
- Se situer sur un plan d'architecte en vue d'appliquer la réglementation incendie
- Connaître et savoir utiliser la trame d'analyse d'un projet de construction
- Expliquer l'ordonnancement de la réglementation
- Classer un bâtiment en fonction de la réglementation
- Appliquer les obligations réglementaires aux différents types de bâtiments
- La réglementation accessibilité
- Analyses des risques et réalisation des travaux de sécurité
- Documents administratifs
- Effectuer un compte rendu oral ou écrit et rédiger un rapport
- Actualiser ses connaissances des textes applicables
- La composition et le rôle des commissions de sécurité
- Contrôler et tenir à jour le registre de sécurité
- Les principes de gestion du personnel et des moyens
- Le code du travail applicable aux salariés
- La fonction d'achat et la réalisation des budgets
- Gérer les contrats de maintenance des installations



MODALITES

Durée : 216 heures hors examen

Effectif : groupe de 10 personnes au maximum

PROGRAMME DE FORMATION SSIAP 1

ENSEIGNEMENT THEORIQUE

1. LE FEU ET SES CONSEQUENCES

- Ecllosion et développement du feu
- Comportement au feu des matériaux et éléments de construction

2. SECURITE INCENDIE

- Classement des établissements en fonction de la réglementation
- Principes fondamentaux et généraux de la sécurité incendie
- Desserte des bâtiments, respect de la vacuité
- Intérêt du cloisonnement en matière de sécurité incendie
- Evacuation du public et des occupants
- Désenfumage
- Eclairage de sécurité
- Présentation des différents moyens de secours

3. INSTALLATIONS TECHNIQUES

- Installations électriques
- Ascenseurs et nacelles
- Installations fixes d'extinction automatiques - Rôle et fonctionnement
- Colonne sèche et en charge (humide)
- Système de Sécurité Incendie - SSI

4. ROLE ET MISSIONS DES AGENTS DE SEURITE INCENDIE

- Rôle et missions du service de sécurité
- Consignes de sécurité, rédaction de la main courante
- Fonctionnement d'un poste de sécurité
- Ronde de sécurité - Surveillance des travaux
- Mise en œuvre des moyens d'extinction
- Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie
- Appel, réception et guidage des services publics de secours
- Sensibilisation des occupants

CONCRETISATION DES ACQUIS

- Visites applicatives
- Mises en situations d'intervention

ORGANISATION DE L'EXAMEN

SSIAP 1	Organisation de l'examen
Composition du jury :	<ul style="list-style-type: none">- Un président, Sapeur-Pompier titulaire du Brevet de prévention, il représente le directeur départemental- Un examinateur en théorie, chef de service de sécurité incendie- Un examinateur en pratique, chef de service de sécurité incendie- Le représentant du centre de formation est présent pendant les épreuves
Nombre d'épreuve :	2
Types d'épreuves :	<ul style="list-style-type: none">- Ecrite : Questionnaire à Choix multiples (QCM) de 20 questions- Pratique : Ronde avec anomalies et sinistre
Durée de l'examen :	<ul style="list-style-type: none">- QCM : 30 minutes- Ronde : 15 minutes
Issue de l'examen :	<ul style="list-style-type: none">- Délivrance du diplôme d'agent SSIAP 1, après avis du jury d'examen.

ANNEXE II à l'arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.
- Référentiel pédagogique S.S.I.A.P. 1-

Public	12 stagiaires maximum	Durée totale indicative	67 heures hors examen et temps de déplacement
---------------	-----------------------	--------------------------------	---

Pré requis	<ul style="list-style-type: none"> * Aptitude médicale * Evaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante * AFPS ou SST
-------------------	--

OBJECTIFS INTERMEDIAIRES	SAVOIRS	DUREE
1^{ère} partie Le feu et ses conséquences	Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement	6 h00
2^{ème} partie Sécurité incendie	Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH	17h00
3^{ème} partie Installations techniques	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir - Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie 	9h00
4^{ème} partie Rôles et missions des agents de sécurité incendie	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les limites de son action - Effectuer l'extinction des feux naissants 	18h00
5^{ème} partie : Concrétisation des acquis	<ul style="list-style-type: none"> - Visites applicatives - Mises en situation d'intervention 	17 h00

EVALUATION		
Epreuve écrite	QCM de 20 questions	30 min
Epreuve pratique	Ronde avec anomalies et sinistre	15 min / stagiaire